

**Tjenbé Rèd!**



***Tjenbé Rèd wants Anthony B's  
concert at Sannois to go ahead  
and again calls for a dialogue  
with the Dancehall movement on  
the basis of the  
Reggae Compassionate Act***

*Paris, Saturday 25 October 2008  
Press release No.TR08SOC32*

---

Since 2004, LGBT organisations (for lesbians, gays, bi- and trans-sexuals) have been calling the attention of international public opinion to the subject of “murder music” and to the singers who trade upon calls for the hatred or murder of LGBT people, particularly at the heart of “Reggae Dancehall” in Jamaica and the West Indies. [1]

From 2005, supporters of *Tjenbé Rèd*, a movement deriving from the Black and Coloured communities, and from LGBT communities in mainland and overseas France, have participated in this campaign, designated “Stop Murder Music” [2]

On 13 June 2007, two Dancehall figures, Capleton and Sizzla, signed the “Reggae Compassionate Act” (RCA), with a view to stamping out the disputes born of their past comments. [3]

From 4 June 2008, *Tjenbé Rèd* has been making offer after offer to the Dancehall movement of a dialogue based on the Reggae Compassionate Act. In reply, besides many insults and much invective, our association has obtained one cancelled meeting with a person associated with this movement and three other promises of meetings. We have been able to have several good exchanges on some Internet forums but have always explained that by dialogue, [4] we mean face to face exchanges, around a table. This is the only way to make real progress and end up with a result to which those present would be committed.

Such a dialogue might have helped an incident to be snuffed out right away which began at the time of the Anthony B concert near Toulouse on 21 October. Not knowing whether this incident was caused by misunderstanding or provocation, not having anyone to talk to among the dancehall public to find out about it, *Tjenbé Rèd* decided to proceed with care. We sent off, the following day, open letters to associations concerned with the the final stages of Anthony B's tour in France, as well as to the concert organisers at Marseilles, Sauveterre-de-Rouergue, Biarritz, Changé in Mayenne and Sannois in Val-d'Oise. The aim of these letters was to safeguard the move towards dialogue advocated since 4 June by showing our partners at the heart of the LGBT movement that we had not lost sight of defending LGBT people. [5]

Yesterday, 24 October, the hall at Sannois took the decision to cancel the concert scheduled for the 28th. We respect this decision by EMB and are only sorry about a cancellation which is not in line with any of our demands and which, in fact is not heading in the direction of dialogue, in which we continue to believe. We would be very grateful to EMB if they would consider favourably our request to set up a public debate around the Reggae Compassionate Act, in a format and within a timescale which seems appropriate to them. Meanwhile, we are continuing with our call for dialogue, launched on 4 June last. Following a request by the Mediacom company, the main organiser of Dancehall tours in France, and in the hope of promoting the start of such a dialogue, we are calling off our appeal for concerted action launched on 22 October to the Val d'Oise associations. Consequently, we ask them to keep up their moral support but not to go there on the evening of the concert on the 28<sup>th</sup> if it is finally still being held. Would like this concert to go ahead, which would be new opportunity for us to have a dialogue with the fans of Anthony B.

- - -

*For the Tjenbé Rèd Culture & Société Committee,  
Chair, David Auerbach Chiffrin  
tjenbered@hotmail.fr | 06 12 95 16 21*

- - -

[1] *OutRage!/ Stop Murder Music/ Dancehall Dossier*  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/Dancehall-Dossier-FINAL.pdf>  
<http://www.tjenbered.fr/2004/20041231-99.pdf>

[2] 19 octobre 2008 - *Trois ans de campagne Stop Murder Music en France (Présentation des actions menées au sujet de l'homophobie dans la communauté du reggae dancehall depuis le 3 avril 2005 par les associations Tjenbé Rèd et An Nou Allé - A l'attention de Madame Anna Réolon, présidente du conseil d'administration de l'Orange Bleue et troisième adjointe au maire de Vitry-le-François chargée de la culture et de l'animation)* - Communication n°TR08SOC29A  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081019-00.pdf>

[3] *OutRage! - REGGAE STARS RENOUNCE HOMOPHOBIA/Beenie Man, Sizzla & Capleton sign deal/ Historic agreement to stop "murder music"/ London/ 13 June 2007*  
<http://www.tjenbered.fr/2007/20070613-99.pdf>  
<http://www.petertatchell.net/popmusic/reggaecompassiondeal.htm>

[4] 4 juin 2008 - *Tjenbé Rèd propose le dialogue aux amateurs de dancehall (RDV samedi 7 juin à 16 heures, Paris)* - Communiqué de presse n°TR08POL11  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20080604-00.html>

[5A] Le 21 octobre à Toulouse, Anthony B avait crié «pedal» à plusieurs reprises en se plaçant de profil et en mettant son postérieur en évidence en arrière. Notre partenaire local au sein du mouvement LGBT, l'association *Les Oublié(e)s de la Mémoire*, que nous avons convaincu d'entrer de nouveau avec nous dans la voie du dialogue après qu'elle ait menacé de s'en éloigner en raison de son absence de résultat, nous a vivement interpellé : Quelle interprétation donner à cette attitude ? Fallait-il y voir une fine allusion au tract diffusé par nos soins avant ce concert ? Ou bien un nouveau pas de danse plus ou moins douteux ? Quel sens donner, alors, à la démarche de dialogue que nous voulions privilégier ? On nous affirme aujourd'hui que le chanteur aurait mimé

un cycliste. Cependant, au 21 octobre et en l'absence de toute procédure d'alerte négociée avec le mouvement *dancehall*, le dialogue proposé depuis quatre mois n'ayant pas réellement commencé, nous n'avons pu interpréter cette attitude qu'à la lumière d'un autre propos : Le 16 octobre, Anthony B déclarait «*ne pas se souvenir*» avoir déclaré en 2001, dans le magazine «*Reggae Massive*», qu'il «*tuerait son fils*» s'il était homosexuel [6]. Quelle bonne foi prêter à un artiste qui soutient ne pas se souvenir avoir tenu de tels propos ? Qu'il les confirme et les regrette, soit. Qu'il les démente et les réproouve, soit. Mais qu'il ne s'en souvienne pas et se dispense ainsi d'avoir à les regretter ou à les réproouver... Nous avons estimé, dès le 18 octobre, que cette déclaration n'était pas «*la clarté*» et que la clarté serait «*la signature du Reggae Compassionate Act*» [7]. Dès lors, *Les Oublié(e)s de la Mémoire* étaient fondés à contester la démarche de dialogue, de main tendue que nous propositions au mouvement *dancehall* depuis quatre mois sans résultat. Les lettres envoyées le 22 octobre sollicitaient des associations saisies qu'elles distribuent, dans le calme et dans un esprit constructif, un tract sur la *murder music* et sur le *RCA* au public d'Anthony B et qu'elles manifestent ainsi leur vigilance et leur volonté de dialogue. Nous attirions également leur attention sur l'épisode toulousain. Le jour même, une des associations et deux des organisateurs saisis donnaient leur accord de principe pour une telle distribution dans trois des cinq villes concernées.

[5B] 22 octobre 2008 - *Un incident marque le concert d'Anthony B près de Toulouse : Les Oublié(e)s de la Mémoire et Tjenbé Rèd manifestent leur indignation ! (Anthony B, qui ne «se souvient plus» s'il envisageait de «tuer son fils pédé», doit signer le Reggae Compassionate Act !)* - Communiqué de presse n°TR08SOC31  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081022-00.html>

[5C] 22 octobre 2008 - *Lettre ouverte à vingt-deux associations du Val-d'Oise à propos d'Anthony B* - Communication n°TR08SOC31E  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081022-50.html>

[6] Télécopie d'Anthony B, en date du 22 octobre 2008 à 18h07, transmise par son avocat le 24 octobre 2008 à 10h34  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081022-99.pdf>

[7] 18 octobre 2008 - *Anthony B fait un premier pas : Tjenbé Rèd lui propose d'aller jusqu'à signer le Reggae Compassionate Act (Le dialogue doit se poursuivre malgré les appels à l'annulation des concerts lancés de manière inappropriée par le Collectif Vigilance Citoyenneté et par Tasse de Thé)* - Communiqué de presse n°TR08SOC29  
<http://www.tjenbered.fr/2008/20081018-00.html>

---

© TJENBÉ RÈD ! Mouvement civique pour l'action & la réflexion  
sur les questions noires, métisses & LGBT (lesbiennes, gaies, bi & trans)  
en France ultramarine & hexagonale  
Association loi 1901 fondée le 1er mai 2007, déclarée le 24 mai 2007,  
Journal officiel du 16 juin 2007  
CCP Paris 5355746U | IBAN FR94 2004 1000 0153 5574 6U02 070 | BIC PSSTFRPPPAR |  
SIRET 500 965 678 00013 | NAF/APE 913E  
Membre du Comité consultatif des associations ultramarines  
près la Délégation interministérielle pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer  
Membre de l'UNOM | Union nationale de l'outre-mer français  
Membre du RAAC-sida | Réseau des associations africaines et caribéennes  
agissant en France dans la lutte contre le sida  
Membre du CRAN | Conseil représentatif des associations noires en France  
Membre associé, Observateur de la Fédération française des Centres LGBT  
Membre du collectif UCIJ | Uni(e)s contre l'immigration jetable  
Signataire de la Charte francilienne des intervenants en éducation pour la santé  
et membre du Schéma régional d'éducation pour la santé en Île-de-France  
Signataire de la Charte de la Coordination française pour le droit d'asile  
Signataire de l'Appel pour un moratoire universel sur la peine de mort lancé le 6 août 2007  
par la Coalition mondiale contre la peine de mort  
Signataire du pacte interassociatif Ni Pauvre, Ni Soumis du 4 février 2008  
Soutien du collectif DroitsEtProstitution  
Courriels : [contact@tjenbered.fr](mailto:contact@tjenbered.fr) | MSN : [tjenbered@hotmail.fr](mailto:tjenbered@hotmail.fr) |

---

---

Myspace : <http://www.myspace.com/tjenbered> | Site Internet : <http://www.tjenbered.fr/>  
Ligne d'écoute et d'information : +33 (0)6 10 55 63 60 (24h/24, répondeur à certaines heures)  
113, boulevard Voltaire, 75011 Paris

---